

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 24

Artikel: Devant le tribunal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UNE „BONNE“.

Xen a-t-il ! Ils pululent — non pillulent, comme disait l'autre jour une brave femme.

On reproche souvent au sexe charmant d'avoir la langue trop déliée. Il y a bien quelque chose à dire ; mais comme l'observait très justement La Fontaine, dans sa fable « La femme et le secret » : « je connais, à ce sujet, bon nombre d'hommes qui sont femmes ».

Ce qu'il y a d'hommes qui aiment parler. Nous ne pensons pas ici aux « orateurs », bien qu'ils se défendent souvent de l'être, ni aux conférenciers ; c'est leur métier. Chacun le sien. Ils parlent souvent pour ne rien dire, soit, mais s'ils se taisaient ils ne se reconnaîtraient pas. Ils seraient perdus.

Mais nous faisons allusion à ceux qui veulent à tout prix parler, quand ils n'ont rien à dire. Il n'est plus question d'orateurs, mais de simples interlocuteurs, dans une conversation. Et ce sont toujours les plus longs, de vrais moulins à paroles, qui tournent dans le vide et ne produisent que du vent.

Il y a aussi ceux, qui veulent vous raconter un fait dont ils ont été le héros ou le témoin, ou une boutade qu'ils ont entendue ou lue. Gare le préambule !

— Oh ! il faut que je vous en conte une « bonne ». Vous savez où est *** ? C'est un site délicieux. On peut y aller de tel endroit... ou de tel autre. Par là, on met trois heures à trois heures et demie, en bannanant. Par l'autre côté, on monte en deux heures et demie, sans se presser. Au milieu de la montée, il y a une auberge où l'on boit de très bon vin.

— Mais la « bonne » que vous vouliez me conter ?

— Oui, oui, j'y viens. Je vous disais donc qu'il y a deux façons de monter à ***. Pour moi, je préfère la première, bien qu'elle soit plus longue. Comment l'appelle-t-on déjà, ce chemin ? Attendez !... Mais que c'est bête ; j'ai ce nom sur les lèvres. Ah ! les noms, voyez-vous, c'est terrible ; ils m'échappent. Perdez-vous, comme moi la mémoire ?

— Oh ! moi, je ne perdrai pas la mémoire de la « bonne » que vous me promettez.

— Tiens, c'est vrai, excusez, je vous prie. C'était donc, non pas à l'endroit dont je viens de vous parler, mais à ?... à ?... Oh ! non, c'est absurde ! Impossible de me rappeler ce nom. Mais vous savez bien ; à ?... à ?... C'est agaçant ! Enfin, bref ! Je me trouvais avec ?... avec ?... Tenez le nom m'échappe encore ; nous reviendrons de ?... de ?... Non, alors, c'est déprimant. Ce que c'est tout de même que l'âge ! Tout s'en va, et la mémoire la première.

— Oui, enfin, la « bonne » ce sera pour une autre fois. Je dois partir. Au revoir !

— Au revoir ! C'est dommage, tout de même, car elle est vraiment bonne. *J. M.*

Devant le tribunal. — Le président, à une dame d'un certain âge déjà :

— Veuillez-vous dire votre âge, Madame.

— Trente-neuf ans, répond la dame avec hésitation. Alors le président, avec bienveillance :

— Allons, madame, un peu de courage, complétez.

Réflexion. — Il faut bien qu'il y en ait qui sachent se faire petits pour faire place à ceux qui se croient grands.



ON RÉGENT DAI Z'AUTRO IADZO

DEIN la couounoua de Rolhie-Matou, on velâdzo que l'ê ô fin fond de la jographie, on avâi fauta d'on taipi. Du quaque z'an, le derbon l'avant tot fotu à rebedou : lâi avâi dâi monton asse gros que dâi mothi ; lè courti l'étant dépellhi, lè racene rondje pè elliao vermè de bite ; lè fenne s'engrindzivant quemet se l'avant éta pequâie pè onna fremelhile de fremi rossette et fasant de la soupa à la pota et dâo tiu-veri à lâo z'hommo dzor et né. Tant qu'à la fin, lè précaut l'ant décidâ de fère betâ su lè paipâi onna publicachon que sè desâi :

« On cherche un bon taupier pour la Noire et la Grise. C'est pour Rolhie-Matou. Un batz la bête. S'adresser au syndic avant Pâques 1825. »

L'étai dan lâi a onna ceintanna d'annâiae, et on batz, dein cili temps n'étai pas de la moqua de petit tsat. Et tot parâi, n'ânt pas z'ugrante dzein po coudhî sè fêre inscrire. Ein avâi ion, ion tôt mare solet, que s'appelâve Crinollion et que démorâve à quasu duve z'hâore de Rolhie-Matou. N'étai pas dâo gras, quemet vo vâide, et l'avi n'avâi pas granâ. Tot parâi, devant d'eingadzi clli Crinollion, l'a falu lo convoquâ ein tenabla de Municipalitat et lo syndico lâi a de dinse :

— L'ê vo que vo z'ite Crinollion.

— Oï, à respect !

— Et l'ê vo que vo z'ai soumechounâ po taipi ?

— Oï, l'ê mè assebin.

— Ai-vo dza fê lo meti ?

— Na, pas pî, mâ n'è pas bin défecilo. Je sé fêre dâi mouï de meti.

— Qu'ai-vo fê tant qu'ora ?

— Ié fê le monsu, po cein que i'avé on petit l'hirétâdzo. Quand l'ê z'u rupâ mè su eingadzi po sordâ dein lè paï éstrandzi.

— Et pu ?

— Et pu ? Eh bin su revegnâi à Rolhie-Matou. La couounoua dévessâi mè bailli mon teni et ma pedance, po cein que i'ete rido poûro. Adan po ne pas m'aintreni, m'ant eingadzi po fêre l'é-couïla.

— Quemet ? Vo z'ai étâ régent ?

— Oï !

— Porque lâi ite-vo pas restâ ?

— L'ê po onna guieuseri que m'ant fê. N'an-te pas fê onna loi que sè desâi que po ître régent, fallâi savâi lière, écrire et comptâ on bocon, adan... m'a falu démandâ ma dèmechon.

Marc à Louis.

A PROPOS DE PISSENLITS

Test permis d'ignorer ce que les gamins appellent ou appelaient jadis un *menet*. Un menet est un instrument de musique que les enfants fabriquent au moyen d'une tige de pissemnit dont on coupe bien franchement un fragment d'environ cinq centimètres, on met ce bout de tige à la bouche et l'on souffle vigoureusement. Il faut avoir soin de pincer fortement

l'extrémité que l'on tiendra entre les lèvres, c'est là le grand secret pour obtenir un instrument qui donne toute satisfaction. Ceci fait, on souffle comme il vient d'être dit et de votre tige de pissemnit s'échappe un son qui n'a rien de suave, mais qui fait son petit effet et épate les non initiés. En entourant le menet de la main légèrement fermée, on obtient des changements de ton de l'effet le plus charmant et le plus assourdissant. Si vous n'avez jamais pratiqué ce genre de musique, essayez-le, vous l'adopterez sans hésiter.

Puisque nous parlons « pissemnit », terminons en citant les quelques lignes suivantes, empruntées à Nesti du *Fribourgeois* de Bulle.

Parce qu'ils ont un vilain, oh un très vilain nom, une couleur vulgaire (est-ce bien vrai ?), une tige creuse et lisse et qui donne au toucher, la sensation gluante du ver de terre, on ne les trouve point dignes de figurer dans un bouquet. On ne les cueille pas ; on ne les arbores pas à sa boutonnière ; et vous ne voyez point le beau Léandre offrant à Aglaé, l'objet de ses soupirs, un pissemnit en gage de sa dilection.

Ce sont les parias de la flore, ceux dont on ne prononce point le nom de crainte d'en sourire.

Mais, parce que l'indifférence des hommes les néglige, ils sentent le besoin de l'union, de coude à coude fraternel. Ils vivent pour eux, tout près les uns des autres, unis dans leur disgrâce.

La nature, moins hautaine que nous, leur a confié le soin de faire valoir, au premier printemps, le vert profond et luisant des jeunes herbes.

Heureux que cette grande dame ait abaissé son regard sur leur humble présence, pour lui plaire, ils s'en donnent à cœur joie.

Groupés, comme un peuple d'amis, ils font dans les herbages, de larges taches d'un bel or clair. Par le contraste de leur éclat joyeux la verdure des prés s'anime. Le printemps a plus de gaieté quand la foule innombrable des pissemnits dresse ses parasols dorés dans les prés reverdis.

Les plus audacieux s'en vont, bâdauds curieux, jusqu'à l'extrême ourlet des talus, là où la poussière de la blanche route vient ternir déjà les premiers brins de l'herbe.

Et ils attendent, avec bonheur, l'arrivée prochaine de leurs petites sœurs à colerettes blanches, les marguerites.

MINISTRE ALLEMAND

TORS de sa création, il y a quelques 200 ans, le poste de pasteur allemand à La Côte n'a pas rencontré un sympathique accueil.

C'est le 25 septembre 1708 que le Conseil des XII fut avisé par M. le Banderet que monseigneur le Bailli l'avait mandé la veille pour lui communiquer un arrêt de LL. EE. — Berne ayant l'intention d'établir un ministre allemand dans le pays, ordonnait au Bailli de faire assembler MM. du Conseil pour leur demander de quelle manière ils conviendraient de contribuer à cet établissement. La délibération qui suivit aboutit à un résultat où l'on sent percer une certaine mauvaise humeur ; on ira expliquer au Bailli que la demande étant aussi imprévue qu'importante on demande quelques jours de réflexion ; si toutefois aucun renvoi n'est accepté